

Conditions requises pour se présenter aux examens professionnels organisés par la Caisse des Dépôts

Conditions communes :

Ouverts aux agents CDC et sous statut CANSSM

Remplir les conditions générales fixées par la loi portant droits et obligations des fonctionnaires (loi n°83-634 du 13 juillet 1983), soit :

*** il est demandé aux candidats de transmettre un état des services en amont de l'inscription à un examen professionnel permettant de vérifier son éligibilité**

* Posséder la nationalité française, soit posséder la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France et satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique (décret n°2003-20 du 6 janvier 2003)

* Jouir de ses droits civiques

* Ne pas avoir au bulletin n°2 de leur casier judiciaire des mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions

* Se trouver en position régulière au regard des obligations du service national

* Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions

Catégories d'examens	Position statutaire	Corps ou Grades concernés à la CDC	Durée statutaire requise	Conditions d'échelon
Adjoint administratif principal 2ème classe	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental	Grade d'adjoint administratif	Justifier au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé : d'au moins 3 ans de services effectifs dans le grade-d' Adjoint Administratif ou dans un grade doté de l'Echelle C1 de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C. Les services accomplis dans un grade doté de l'échelle 3 (AA2) avant la date du 1er janvier 2017 (reclassement PPCR) sont assimilés à des services effectifs dans un grade situé en échelle C1.	Avoir atteint au 31 décembre de l'année N le 4ème échelon du grade d'Adjoint administratif
De C en BN	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;	Corps des adjoints administratifs et des adjoints techniques	Fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C ou de même niveau, justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle les nominations interviennent de 7 ans de services publics.	néant
De C en B SUP	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;	Corps des adjoints administratifs et des adjoints techniques	Fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C ou de même niveau, justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle les nominations interviennent de 11 ans de services publics.	néant
De B en B SUP	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;	Grade de secrétaires d'administration de classe normale de la CDC Grade de secrétaires d'administration de classe normale sous statut CANSSM	Fonctionnaires justifiant au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé : d'au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau	Avoir atteint au 31 décembre de l'année N le 4ème éch de secrétaire d'administration de classe normale
De B sup en B SACE	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;	Grade de secrétaires d'administration de classe supérieure de la CDC Grade de secrétaires d'administration de classe supérieure sous statut CANSSM	Fonctionnaires justifiant au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé : d'au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau	Avoir atteint au 31 décembre de l'année N au moins un an dans le 5ème échelon de secrétaire d'administration de classe supérieure
Attaché d'administration (corps interministériel à gestion ministérielle)	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;	Corps des Secrétaires d'administration de la CDC	Fonctionnaires justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé : d'au moins 6 ans de services publics dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B ou de niveau équivalent	néant
Attaché principal (corps interministériel à gestion ministérielle)	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;	Grade d'Attaché d'administration de l'Etat Grade d'Attaché d'administration sous statut CANSSM	Justifier au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi : avoir accompli au moins 3 ans de services effectifs dans un corps civil ou un cadre d'emplois de catégorie A ou de même niveau	Avoir atteint au 31 décembre de l'année N le 5ème échelon du grade d'attaché